

Voilà les 114 salauds qui veulent transformer les non vaccinés en chômeurs

écrit par Jean d'Acre | 24 juillet 2021



Nous avons la liste des « en marche » qui ont voté pour la création d'une caste d'intouchables dans la France de 2021. En voici une partie des noms, celle des « en marche » qui ont voté l'amendement 1033 autorisant le licenciement de non vaccinés. La plupart des MoDem et Jean-Christophe Lagarde de l'UDI ont également voté pour.

Un amendement gouvernemental est adopté. Il permet la suspension du contrat de travail, et le licenciement à l'issue d'un délai de deux mois, des salariés, hors soignants, qui seront assujettis à la présentation d'un [#PasseSanitaire](#), et refuseraient de s'y soustraire. [#DirectAN](#) pic.twitter.com/sHoMufHd9z

– LCP (@LCP) [July 22, 2021](#)

Chaque citoyen saura donc si le député ou la députée de sa circonscription a voté pour ces nouvelles dispositions qui sont sur certains points semblables aux lois antijuives en vigueur dans l'Allemagne des années trente.

<https://www.fdesouche.com/2021/07/23/amendement-n1033-adopte-suspension-du-contrat-de-travail-et-licenciement-des-salaries-qui-seront-assujettis-a-la-presentation-dun-pass-sanitaire-et-qui-refuseraient/>

La nouvelle caste d'intouchables est susceptible d'être interdite :

D'emploi, public ou privé.

D'accès aux hôpitaux et établissements de santé.

De voyages.

D'accès à certains magasins ouverts au public.

D'accès aux théâtres, aux cinémas, aux lieux publics comme foires ou expositions, d'accès aux restaurants.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4389_texte-adopte-commission#

Voici les dispositions antijuives en vigueur dans l'Allemagne des années trente :

En 1933/1934, les Juifs furent exclus de la fonction publique allemande.

En 1933, ils furent chassés des professions médicales et juridiques.

Les agences gouvernementales allemandes ont cherché à exclure les Juifs de toute activité économique et les ont empêchés de gagner leur vie.

<https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/anti-jewish-legislation-in-prewar-germany>

C'est exactement le but recherché par la loi qui vient d'être votée par nos parlementaires « en marche » dans la France de 2021.

En Inde, les « intouchables » sont considérés comme impurs par les autres castes de la société.

Victimes de nombreuses discriminations, ils ne doivent pas avoir de contact avec l'eau ou la nourriture des autres castes et sont limités dans leurs déplacements.

C'est également donc, exactement le but de cette loi votée par les parlementaires « en marche », faire des non vaccinés français des impurs qui ne doivent pas avoir de contact avec le reste de la population française, ou le moins possible.

Ontologiquement, la France est devenue cette nuit de juillet 2021 une Nation de castes et de sous-citoyens pour un virus dont le taux de létalité est inférieur à 1 %, soit à peine plus qu'une grippe hivernale, et la Constitution française a vécu qui interdit les discriminations.

Il reste désormais une chose à scruter attentivement, la trajectoire discriminante qui sera poursuivie par la classe politique au pouvoir actuellement : ira-t-elle dans le sens d'un genre d'aryanisation comme ce fut le cas des entreprises allemandes gérées par des Juifs, verra-t-on en France tous les entrepreneurs qui refusent la vaccination obligés de passer la main et de laisser leur entreprise à des citoyens vaccinés ?

Verrons-nous un impôt confiscatoire sur les non vaccinés ?
On a déjà entendu un politicien comme Lagarde qui estime que les non vaccinés ne devraient plus bénéficier de remboursements médicaux sur le compte de la collectivité.
Cette mesure avait également été prise dans l'Allemagne des années trente concernant la population juive.
D'autres politiciens et des conseillers mandarins haineux ont proposé de couper l'électricité aux non vaccinés.
On est proche des règles religieuses ancestrales indoues où l'Intouchable n'a pas les mêmes droits que les autres castes.

En attendant le stade ultérieur : à partir du moment où la population vaccinée française aura intégré que le non vacciné est un être impur, on ne sera plus loin d'ouvrir des camps-ghettos pour les éliminer de tout l'espace public.

Bravo les « en marche ».

Vous entrez dans l'Histoire de votre pays et vous avez réussi à vous faire un nom.

Pas de la meilleure manière, il est vrai, mais cette opinion mienne est discutée par beaucoup d'autres qui vous approuvent. Peut-être n'ont-ils pas saisi la substantifique moelle du débat et des pentes où peuvent rouler les pierres.

Certains qui vont mourir socialement vous saluent.

Jean d'Acre

<https://ripostelaique.com/voila-les-114-saluds-qui-veulent-transformer-les-non-vaccines-en-chomeurs.html>